

RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE DES 3 MONTS

RAPPORT FINANCIER

AU 31 DÉCEMBRE 2009

Lettre d'accompagnement	1
Excédent(déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	2
Excédent de fonctionnement non affecté	3
État de la situation financière	4
État des flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6

SERGE LEBLANC CA INC.

7601 ROUTE 161, CHESTERVILLE, QC G0P 1J0
TÉLÉPHONE (819) 382-2038 TÉLÉCOPIEUR (819) 382-2039
COURRIEL SRG@IVIC.QC.CA

LETTRE D'ACCOMPAGNEMENT

RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE DES 3 MONTS
Aux membres du Conseil d'administration

Les renseignements financiers ci-joints sont extraits du rapport financier annuel de la Régie, sur lequel j'ai exprimé une opinion sans réserve en date du 17 août 2010,

Serge Leblanc CA Inc.

SERGE LEBLANC CA INC.

Chesterville, le 17 août 2010

Par Serge Leblanc, CA auditeur

RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE DES 3 MONTS

Excédent(déficit) de fonctionnement à des fins fiscales

Exercice terminé le 31 décembre 2009

	2009	2008
Revenus de fonctionnement		
Quote-part	134 284 \$	154 352 \$
Autres revenus	5 544	8 062
	139 828	162 414
Dépenses de fonctionnement		
ADMINISTRATION GÉNÉRALE:		
Salaires et charges sociales	2 609	2 649
Frais de bureau	294	384
Honoraires professionnels	1 500	1 462
Déplacements	1 267	-
SÉCURITÉ PUBLIQUE:		
Salaires des pompiers et charges sociales	19 492	35 159
Formation	6 954	20 460
Télécommunications	4 712	4 808
Déplacements	483	86
Électricité, chauffage	5 183	4 713
Assurances, immatriculation, permis	18 528	16 601
Entretien et réparations	7 486	4 201
Carburant	1 716	378
Matériel et autres frais	1 041	784
FRAIS DE FINANCEMENT:		
Frais relatifs aux opérations courantes	262	307
Frais relatifs à la dette à long terme	8 405	11 430
AMORTISSEMENT		
Amortissement des immobilisations	37 593	37 356
	117 525	140 778
Excédent de l'exercice	22 303	21 636
Financement, affectations et autres		
Remboursement de la dette à long terme	45 900	70 901
Investissement en immobilisations	22 660	-
Excédent de fonctionnement non affecté	(10 688)	-
Amortissement des immobilisations	(37 593)	(37 356)
	20 279	33 545
Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales (Déficit)	2 024 \$	(11 909) \$

RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE DES 3 MONTS

Excédent de fonctionnement non affecté

Exercice terminé le 31 décembre 2009

	2009	2008
Solde au début	47 998 \$	59 907 \$
Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales (déficit)	<u>2 024</u>	<u>(11 909)</u>
	50 022	47 998
Affectation aux activités de fonctionnement	<u>(10 688)</u>	<u>-</u>
Solde à la fin	<u><u>39 334 \$</u></u>	<u><u>47 998 \$</u></u>

RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE DES 3 MONTIS

État de la situation financière

Au 31 décembre 2009

	2009	2008
Actifs financiers		
Encaisse	27 827 \$	42 793 \$
Débiteurs (Note 3)	10 236	10 374
Actifs non financiers	38 063	53 167
Frais payés d'avance	9 366	9 504
Immobilisations corporelles (Note 4)	235 749	250 682
	283 178 \$	313 353 \$
Passifs		
Créditeurs (Note 5)	8 095 \$	14 673 \$
Dette à long terme (Note 6)	95 444	141 344
	103 539	156 017
Excédent accumulé		
Excédent de fonctionnement non affecté	39 334	47 998
Investissement dans les éléments d'actif à long terme (Note 7)	140 305	109 338
	179 639	157 336
	283 178 \$	313 353 \$
Pour le conseil d'administration		
Administrateur		Administrateur

RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE DES 3 MONTS

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre 2009

	2009	2008
Activités de fonctionnement		
Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales (déficit)	2 024 \$	(11 909) \$
Éléments n'affectant pas le fonctionnement:		
Remboursement de la dette à long terme	45 900	70 901
Investissement en immobilisations	22 660	-
Excédent de fonctionnement non affecté	<u>(10 688)</u>	<u>-</u>
	59 896	58 992
Variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	138	(6 942)
Frais payés d'avance	138	(778)
Créditeurs	<u>(6 578)</u>	<u>1 355</u>
	53 594	52 627
Activités de financement		
Remboursement de la dette à long terme	<u>(45 900)</u>	<u>(70 901)</u>
	<u>(45 900)</u>	<u>(70 901)</u>
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>(22 660)</u>	<u>-</u>
	<u>(22 660)</u>	<u>-</u>
Diminution de la trésorerie	<u>(14 966)</u>	<u>(18 274)</u>
Trésorerie au début	<u>42 793</u>	<u>61 067</u>
Trésorerie à la fin	<u><u>27 827</u></u> \$	<u><u>42 793</u></u> \$

RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE DES 3 MONTS

Notes complémentaires

Au 31 décembre 2009

1- Statut et activités

L'organisme, constitué en vertu de la Partie 111 de la Loi sur les compagnies, regroupe les municipalités du canton de Ham-Nord, de Saint-Fortunat et de la paroisse Saints-Martyrs-Canadiens. L'organisme regroupe les services d'incendie de ces municipalités.

2- Principales conventions comptables

a) Constatation des revenus

L'organisme applique la comptabilité d'exercice. Selon cette méthode, les revenus et les dépenses sont comptabilisés au cours de l'exercice où ont eu lieu les faits ou événements. Ces transactions sont comptabilisées sans égard au moment où elles sont réglées.

b) Immobilisations corporelles et amortissement

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition et amorties sur leur durée de vie utile selon la méthode du solde linéaire aux taux suivants :

Bâtiment	40 ans
Machinerie, outillage et équipement	3 à 10 ans
Véhicules	5 à 15 ans

c) Immobilisations incorporelles

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs aux états financiers.

d) Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE DES 3 MONTS

Notes complémentaires

Au 31 décembre 2009

	<u>2009</u>	<u>2008</u>		
3- Débiteurs				
Clients	4 221 \$	6 126 \$		
Taxe sur les produits et services	6 015	4 248		
	<u>10 236 \$</u>	<u>10 374 \$</u>		
4- Immobilisations corporelles				
	2009	2008		
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>		
	<u>Valeur Nette</u>	<u>Valeur Nette</u>		
Bâtiments	103 945 \$	10 396 \$	93 549 \$	96 149 \$
Véhicules	219 524	122 287	97 237	103 649
Matériel et outillage	163 565	118 602	44 963	50 884
	<u>487 034 \$</u>	<u>251 285 \$</u>	<u>235 749 \$</u>	<u>250 682 \$</u>
5- Crédeurs				
Fournisseurs	989 \$	5 531 \$		
Frais courus	3 403	6 089		
Retenues à la source	3 703	3 053		
	<u>8 095 \$</u>	<u>14 673 \$</u>		
6- Dette à long terme				
	<u>2009</u>	<u>2008</u>		
Obligation en vertu d'un règlement d'emprunt d'un montant nominal de 224 000 \$, 6,5 %, remboursable par versements semestriels de 11 200 \$, sur une période de 10 ans, intérêts en sus, échéant en juillet 2011	42 200 \$	64 600 \$		
Billet à payer - Municipalité du Canton de Ham-Nord, d'un montant nominal de 110 000 \$, intérêts au taux de 6,5 %, remboursable par versements annuels de 11 000 \$, intérêts en sus, échéant en 2011	21 994	32 994		
Obligation en vertu d'un règlement d'emprunt d'un montant nominal de 75 000 \$, 6,75 %, remboursable par versements semestriels de 6250 \$, sur une période de cinq (5) ans, intérêts en sus, échéant en janvier 2011	31 250	43 750		
	<u>95 444 \$</u>	<u>141 344 \$</u>		

RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE DES 3 MONTS

Notes complémentaires

Au 31 décembre 2009

6- Dette à long terme (Suite)

Les remboursements en capital à effectuer au cours des deux prochains exercices sont estimés aux montants suivants :

2010	2011
45 901 \$	49 544 \$

7- Investissement dans les éléments d'actif à long terme

	2009	2008
Solde au début de l'exercice	109 338 \$	75 793 \$
Variation des immobilisations (acquisition et amortissement)	(14 933)	(37 356)
Remboursement de la dette à long terme	45 900	70 901
Solde à la fin de l'exercice	140 305 \$	109 338 \$

8- Instruments financiers

Risque du taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêts de la Régie est limité. Une variation de taux d'intérêts de un pourcent n'aurait pas d'incidence importante sur les résultats ou sur sa situation financière.

Juste valeur

Les valeurs comptables des actifs et passifs financiers à court terme constituent une estimation raisonnable des justes valeurs en raison de leurs dates d'échéance à court terme.

La juste valeur de la dette à long terme est comparable à sa valeur comptable, étant donné des conditions similaires sur le marché.

9- Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice précédent, présentés aux fins de comparaison, ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée en 2009.